

SQLI
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 1.548.969,75€uros
Siège social : Immeuble Le Pressenssé
268, avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint-Denis
RCS Bobigny 353 861 909
INSEE : 353 861 909 00094

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2008
(Article L 225-68 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Les documents comptables afférents aux comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ainsi que le rapport de gestion du Directoire, sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer, nous ont été communiqués par le Directoire dans le délai prescrit par la loi.

Après examen de ce rapport et de ces comptes, nous vous indiquons que nous n'avons pas d'observation particulière à formuler et nous recommandons l'adoption des projets de résolutions relatives aux comptes en question qui vous sont proposées.

Nous avons également examiné les résolutions portées à l'ordre du jour de la présente assemblée. Nous vous informons que le Conseil de surveillance approuve le passage en société anonyme à conseil d'administration.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Conseil de surveillance